



**NOUS, Jean-Luc GARIN,**  
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,  
évêque de Saint-Claude

Par suite du retrait du Révérend Père Désiré KAKABA TALINABUPATO assurant la mission de curé modérateur des paroisses du Doyenné de Champagnole, Nommons

**Le Révérend père, Crispin SOLULA MASUNDA,**  
de l'ordre des Prémontrés

Curé modérateur pour les paroisses de Champagnole, Le Val de Sirod, l'Angillon, La Combe d'Ain, Les Monts de Balerne, Notre-Dame du Val de Mièges, Les Foncines et Notre-Dame du Châtelet, pour une durée indéterminée, en remplacement du Révérend Père Désiré KAKABA TALINABUPATO

Cette nomination prendra effet rétroactivement au 1er septembre 2024

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné en trois exemplaires, à Poligny,  
le trois octobre deux mil vingt-quatre,  
sous Notre seing et Notre sceau et avec le contreseing de Notre Chancelier.

**Monseigneur Jean-Luc Garin**  
*Evêque de Saint-Claude*

**Abbé William Goyard**  
*Chancelier*

  
  
